

CONSEIL MUNICIPAL du 5 Février 2011

Présents : MM LENOIR, ALIBERT, MAYOL GOULLIEUX, AMBROSIONI, HERBELIN, VACHON, DELNESTE, DELETTRE
MMES VAN ROY, KONCZEWSKI, LORCH, DIEUDONNÉ, GIES

Absents excusés : M. MARTIN, M. DELETTRE

Procuration : M. MARTIN à M. LENOIR

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame VAN ROY

Date de la convocation : 27 janvier 2011

Le Conseil Municipal précédent est approuvé.

INSTALLATION D'UNE CHAUDIERE AU FOYER

Le Conseil Municipal décide l'Installation d'une Chaudière à Gaz au local foyer suivant devis pour un montant HT de 5399.00 euros.

TRAVAUX d'ELECTRICITE ANCIENNE MAIRIE

Le Conseil Municipal :

- ◆ décide la suppression du compteur électrique tarif bleu de l'ancienne mairie et le raccordement sur le tarif jaune
- ◆ approuve le devis de l'entreprise DROZ pour le raccordement d'un montant H.T. de 641 euros.

Pour extrait conforme

Le Maire, Michel LENOIR